



Wallonie

Mont-de-L'Enclus

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame MATTHIJS - DE VREEZE demeurant Handbalstraat 5 à 9000 Gand.

Le terrain concerné est situé Avenue Alb. Opsomer, 2A à 7750 Orroir et cadastré division 4, section B n°412S7.

Le projet est de type : Construction d'un bâtiment secondaire (garage avec cave) et recouvrir les façades de l'habitation avec un chaulage de ton blanc, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au S.O.L. concernant ; l'implantation et l'intégration, la toiture, la hauteur, matériaux, baies, façade aveugle et la citerne.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h00 à 11h30 à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Service Urbanisme, Place d'Amougies(AM) 2, 7750 Amougies :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (069/76.82.63) dont les bureaux se trouvent à 7750 Mont de l'Enclus – Place d'Amougies, 2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 novembre 2023 au 13 décembre 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Place d'Amougies(AM) 2 à 7750 Amougies ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante dogimont.e@montdelenclus.be

La Directrice générale f.f.,


BAUSIER A.



Le Bourgmestre,


BOURDEAUD'HUY J.P.